

Master II Indifférencié
Droit des affaires
Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Sous la direction de M. le professeur H. Le Nabasque




UNIVERSITÉ PARIS I
PANTHÉON SORBONNE



Le mot du directeur



M. le professeur H. Le Nabasque
Directeur du M2 Droit des affaires
Professeur agrée des Universités

“

Le Master 2 Indifférencié Droit des affaires est, depuis plus de quarante ans, l’une des formations d’excellence de l’Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (École de Droit de la Sorbonne).

L’opposition entre théorie et pratique étant, depuis longtemps, largement dépassée, car il n’y a guère de tête bien faite qui ne soit aussi bien pleine, le M2 Droit des affaires associe aujourd’hui un enseignement académique de haut niveau à un enseignement pratique de très bonne qualité dans le domaine du droit des sociétés, du droit de la concurrence et de la distribution, du droit civil des affaires et des relations financières de l’entreprise avec ses partenaires (banques, actionnaires ou fonds d’investissement).

Ouvrant les fenêtres qui s’imposent vers le droit des entreprises en difficulté, le droit pénal des affaires, le droit de la propriété intellectuelle ou des opérations transfrontalières des entreprises, il offre aux étudiants, au prix d’un travail soutenu, la possibilité de devenir des juristes hautement spécialisés et/ou généralistes dans les plus prestigieux cabinets d’avocats, les directions juridiques d’entreprises, sans exclure pour autant l’accès aux carrières universitaires.

Dans un monde de concurrence accrue, où l’aisance de certains n’excuse plus leur tendance à une certaine paresse, le Master 2 Droit des affaires est pour eux, comme pour tous, l’occasion d’associer l’appétence qu’ils ont pour la chose juridique à un travail constant, âpre mais passionnant, gage de leur réussite professionnelle future.

Le Directeur,
Hervé Le Nabasque

”



Les enseignements – Fondamentaux

Le programme du Master comprend quatre matières fondamentales obligatoires. Deux d'entre elles, selon le choix de l'étudiant, seront approfondies par des séminaires en groupe réduit.

Les modalités de contrôle des connaissances varient en fonction des enseignements. Les matières fondamentales font l'objet d'un examen écrit en mai. Les séminaires choisis sont sanctionnés par un examen écrit et/ou oral.

Que les étudiants se destinent à la recherche ou à la pratique, l'effort de réflexion suscité est essentiel au développement de leur esprit critique et à la construction d'un raisonnement pertinent, caractérisant tout bon juriste.

1. Droit des groupements

Cours :

H. Le Nabasque, Professeur agrégé des Universités et directeur du Master

Séminaires :

E. Schlumberger, Professeur agrégé des Universités
A. Sotiropoulou, Professeur agrégé des Universités

Le but de cet enseignement est d'étudier en profondeur le droit des sociétés sous ses formes les plus complexes, et notamment :

- Les lois Pacte et Soilihi de simplification de 2019 (intérêt social, raison d'être, régime des fusions et scissions simplifiées, composition des organes sociaux, conventions réglementées, délégations...);
- La réforme de l'offre au public de titres (SA, SAS, SARL...);
- Le financement des sociétés (actions ordinaires, actions de préférence, obligations : OCA, OEA, BSA, ABSA, ORA, ORAN...);
- Étude en profondeur du droit de la SAS et de ses questions insolubles;
- Mécanisme de l'apport partiel d'actif et impact de la loi Soilihi.

2. Droit civil des affaires

Cours :

B. Fages, Professeur agrégé des Universités
D. Poracchia, Professeur agrégé des Universités

Séminaires :

D. Poracchia, Professeur agrégé des Universités
F. Danos, Professeur agrégé des Universités

Cet enseignement a pour objectif l'application du droit des obligations à la matière sociétaire et au monde des affaires :

- Étude approfondie des pactes d'actionnaires (formation, contenu, exécution) et de leurs principales clauses (clause buy or sell, clause de tag et drag along...);
- Application des opérations à trois personnes (cessions de créances, de dettes, de contrat, délégation, subrogation, stipulation pour autrui, promesse unilatérale...);
- Étude du déroulement des opérations de cession d'actions (lettre d'intention, offre, clauses MAC, hardship, contrat, clause de earn-out...);
- Définition de la représentation et de la capacité des sociétés.



Les enseignements – Fondamentaux

3. Relations financières

Cours :

A.-C. Rouaud, Professeur agrégé des Universités

Séminaires :

M. Favero, Directeur des opérations stratégiques, Brink's

Y. Quelhas, Senio Legal Counsel chez BNP Paribas

F. Mekoui, Stratégie réglementaire chez Société Générale

Les cours dispensés en droit financier permettent un approfondissement des connaissances des étudiants sur des questions variées :

- Définition et enjeu des monopoles bancaires et financiers ;
- Passeport européen et accès du marché européen aux entreprises tierces ;
- Analyse des instruments financiers (Fintech, ICO, crypto actifs et banques en lignes ;
- Règlementation des abus de marché (prévention des abus, répression et réparation du préjudice boursier...) ;
- Etude approfondie du principe KYC (avant et après l'entrée en relation contractuelles).

4. Droit du marché

Cours :

C. Prieto, Professeur agrégé des Universités

M. Behar-Touchais, Professeur agrégé des Universités

Séminaires :

C. Lemaire, Partner chez Ashurst LLP

D. Mainguy, Professeur agrégé des Universités

Cet enseignement vise à étudier les différentes problématiques liées au droit de la concurrence interne et européen :

- Etude approfondie des pratiques anticoncurrentielles (ententes, abus de position dominantes, aides d'Etat...) ;
- Procédure de répression (Commission européenne, engagements, amendes...) ;
- Analyse des pratiques restrictives de concurrences et droit de la distribution (CVG, déséquilibre significatif, rupture abusive des pourparlers...).





Les enseignements – Conférences

Aux côtés des matières fondamentales, les étudiants doivent choisir deux conférences parmi une liste variée leur permettant de personnaliser et d'adapter leur parcours à leurs aspirations professionnelles. Ces conférences sont réparties sur les deux semestres d'étude.

1. Opérations transfrontalières

Conférence :
M. Menjucq, Professeur agrégé des Universités

Cette conférence s'intéresse à la nationalité des sociétés, à leur droit applicable selon les différents critères en présence ainsi qu'aux opérations transfrontalières (fusion, scission et apport partiel d'actifs internationaux). La société européenne est également abordée.

2. Droit pénal des affaires

Conférence :
L. Saenko, Maître de conférence

Ce cours étudie l'application du droit pénal dans la sphère du monde des affaires, et envisage notamment le droit pénal financier, le droit pénal sociétaire, les abus de biens sociaux ou encore la convention judiciaire d'intérêt public.

3. Droit approfondi de la faillite

Conférence :
F.-X. Lucas, Professeur agrégé des Universités

Cet enseignement aborde la restructuration des sociétés en difficultés, à travers notamment la question du contrôle de la société pendant la procédure, et les techniques de restructuration de la dette propres aux sociétés (conversion de créances en capital, filialisation, apport partiel d'actif...).

4. Contentieux international

Conférence :
M. Menjucq, Professeur agrégé des Universités

Sont principalement étudiées dans ce cours les procédures collectives internationales, et notamment l'application des textes européens (règlement de 2015, critères COMI, situation des groupes de sociétés, dispositions anti-fraude et procédures secondaires...).

5. Propriété intellectuelle

Conférence :
C. Zolynski, Professeur agrégé des Universités

Cette conférence envisage le droit de la propriété intellectuelle et notamment le droit d'auteur, le droit des brevets et le droit des marques, sous l'angle des nouvelles technologies (Internet, œuvres immatérielles, IA, agents conversationnels).

6. Droit fiscal international

Conférence :
M. Sadowsky, Professeur agrégé des Universités

Ce cours aborde les dispositifs internationaux pour lutter contre la fraude fiscale. L'accent est mis sur l'actualité et notamment sur le plan BEPS.



Les enseignements – Conférences

7. Droit fiscal

Conférence :
Enseignement non désigné

Cet enseignement traite des différents dispositifs fiscaux prévus en droit français pour la réalisation des fusions, scissions et apports partiels d'actifs afin de garantir une neutralité fiscale. Le cas des groupes de sociétés est également abordé.

8. Droit de la concurrence

Conférence :
C. Prieto, Professeur agrégé des Universités

Cette conférence a pour objectif de saisir les enjeux concurrentiels liés au droit de la propriété intellectuelle. L'accent est mis sur les accords de normalisation et les accords de recherche et développement.

Le choix entre un stage et un mémoire

Enfin, les étudiants ont le choix entre la réalisation d'un stage dans un cabinet d'avocats ou en entreprise, et la rédaction d'un mémoire. Les plus courageux peuvent d'ailleurs choisir de rédiger un mémoire et d'effectuer un stage.

S'agissant des stages, ils peuvent être effectués en parallèle des cours de septembre à mars, ou à temps plein d'avril à septembre (sous réserve des cours et des examens). Ils sont en général réalisés dans les meilleurs cabinets d'avocats en droit des affaires (White & Case, Bredin Prat, Cleary Gottlieb, Weil Gotshall, Jones Day, Paul Hastings, Dentons, UGGC, Allen et Overy, Simons & Simons, Debevoise & Plimpton, Franklin, Jeantet, De Gaulle Fleurance...). Ils donnent lieu à la rédaction d'un rapport de stage.

Quant aux mémoires, le choix de leur thème est libre et peut tant venir d'une réflexion de l'étudiant que d'un thème proposé par un des professeurs enseignant au sein du Master. A titre d'exemple, des mémoires ont été rédigés sur les thèmes suivants :

- La raison d'être des sociétés (bilan et perspectives) ;
- Les devoirs de l'administrateurs ;
- La réparation du préjudice de l'associé ;
- Le droit de la concurrence dans le prisme du Pacte Vert ;
- La responsabilité de la société mère pour les actes de ses filiales dans les groupes internationaux ;
- La gouvernance d'une société défaillante ;
- La notion d'exécution excessivement onéreuse ;
- L'efficacité des suretés sur créance après l'ordonnance du 15 septembre 2021...



Les intervenants extérieurs

Afin d'assurer une vision pratique des matières enseignées au sein du Master 2, de nombreuses rencontres sont organisées chaque année par l'association Gavalda.

Celles-ci ont lieu dans les plus grands cabinets d'affaires de la place, et permettent aux intervenants les plus renommés de présenter leur domaine de spécialisation. A titre d'exemples, la dernière promotion a notamment eu l'occasion d'assister à plusieurs interventions au sein des cabinets Bredin Prat, Hogan Lovell, Paul Hastings LLP, Gide Loyrette Nouel, ou encore Allen & Overy Luxembourg.

Lors de ces conférences l'accent est mis sur la pratique des différentes activités, et les étudiants sont régulièrement interrogés sur des cas pratiques, l'objectif étant que ces événements soient interactifs et instructifs.

Les étudiants peuvent également bénéficier du mentorat d'avocats réputés, afin d'obtenir des conseils pour leur future insertion professionnelle (CV, lettre de motivation, entretien...).

Par ailleurs, des rencontres sont organisées avec les anciens étudiants du Master 2 Droit des affaires désormais insérés dans le monde professionnel, permettant ainsi aux étudiants de bénéficier de précieux conseils.

Enfin, un colloque est traditionnellement organisé chaque année, et réunit plusieurs centaines d'avocats et de juristes d'affaires de la capitale française. Ces événements permettent de réels échanges entre la promotion actuelle et les professionnels, le cas échéant anciens élèves du diplôme. A titre d'exemple, le dernier colloque s'attachait aux conséquences de la Loi Pacte de 2019 sur la pratique des affaires.





L'association GAVALDA

L'association Gavalda regroupe chaque année des étudiants du Master souhaitant s'impliquer dans l'organisation et l'évolution de celui-ci. Elle a vocation à jouer un rôle primordial au sein du diplôme et offre aux étudiants l'opportunité de devenir de véritables acteurs de leur formation : ce sont ces étudiants qui seront amenés à rendre leur promotion unique et à en faire une étape essentielle de la construction d'un diplôme d'excellence.

Elle s'organise autour d'une équipe dirigeante renouvelée chaque année et d'un conseil constitué d'anciens membres du Master chargé d'assurer la pérennité de ses projets les plus ambitieux.

Elle a pour double objectif de faire vivre à chaque promotion une année à la fois agréable et enrichissante en organisant rencontres et événements et d'assurer le rayonnement du Master 2 Droit des affaires dans le monde professionnel et académique grâce aux partenariats et au réseau Alumni.

L'ensemble des membres l'association Gavalda se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions relatives au diplôme !





Les débouchés et les partenaires

Les débouchés à la sortie du diplôme sont nombreux et très divers. Les anciens étudiants intègrent fréquemment les plus grands cabinets d'avocats parisiens, les plus prestigieuses directions juridiques ou encore d'importantes administrations. Cette facilité d'insertion professionnelle est également fondée sur l'importance de nos partenaires, avec lesquels le diplôme entretient une relation stable.

Le Master 2 Droit des Affaires de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne étant une formation d'excellence, elle constitue un vivier potentiel de stagiaires et de collaborateurs de haut niveau. Ainsi, les différents partenariats sont essentiels pour chaque étudiant souhaitant d'ores et déjà mettre un pied dans le monde professionnel.

Fort de quarante années d'existence, le Master 2 Indifférencié Droit des Affaires a su nouer des liens ténus avec les plus grands cabinets d'affaires sur la place de Paris.

ALLEN & OVERY
LUXEMBOURG

BREDIN PRAT



WHITE & CASE



PAUL
HASTINGS





La vie étudiante au sein du Master

L'Association du Master organise, chaque année, de nombreux événements tendant à affirmer le lien entre les différentes promotions du Master (le cocktail annuel, les *afterworks* entre anciens, le colloque . . .).

Ces événements réunissent les professeurs du Master, les partenaires ainsi que les diplômés et les étudiants de l'actuelle promotion. Ce sont autant d'occasion d'échanges conviviaux entre tous les anciens et de confronter dans une ambiance chaleureuse monde professionnel et académique.

De même, un week-end d'intégration ainsi qu'un voyage de fin d'année sont organisés chaque année, et les étudiants ont alors l'occasion de se rendre dans de nombreuses capitales européennes (Lisbonne, Barcelone, . . .).

La promotion 2021-2022 profitera d'un séjour dans la ville de Luxembourg afin d'échanger avec les avocats de deux prestigieux cabinets luxembourgeois.

Les membres de l'association Gavalda et l'ensemble de ses membres restent à votre disposition pour toutes vos questions relatives au diplôme !

